



Commune de Genthod

Crédit d'engagement supplémentaire de CHF 697.70 pour le bouclage du crédit d'étude de l'aménagement de la Petite-Voie voté le 5 mars 2013

Dans sa séance du mardi 5 décembre 2023, le Conseil municipal a décidé à la majorité simple par 14 oui, soit à l'unanimité sur 15 conseillers municipaux présents :

1. D'ouvrir un crédit d'engagement supplémentaire de CHF 697.70 pour le bouclage de ce crédit d'étude.
2. D'amortir cette dépense selon les modalités définies dans le crédit d'étude voté le 5 mars 2013.

Dernier jour du délai référendaire : 5 février 2024

Les textes complets des délibérations peuvent être consultés à la mairie : 37, rue du Village. Heures d'ouverture : lundi de 13h30 à 19h00, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30 et mercredi de 09h00 à 12h00 – Durant les vacances scolaires : lundi, mardi, jeudi de 13h30 à 16h30 et mercredi de 09h00 à 12h00, fermé le vendredi.

Genthod, le 15 décembre 2023

Bastien Guex
Président du Conseil municipal

